



Villes et migrations internationales Recommandations et engagements

Nous, autorités locales francophones, réunies le 5 novembre 2014 à Kinshasa (RDC) à l'occasion du 34^e Congrès des Maires Francophones :

devant les drames humains provoqués par les déplacements de populations chassées par les crises économiques, les crises climatiques et sanitaires de leur territoire d'origine ;
plus largement, devant l'augmentation chaque année du nombre de personnes migrantes ;
devant la diversité des personnes engagées dans les flux migratoires, la complexité des parcours et des flux ;

constatant les défis générés par les migrations : ces défis portent sur de nombreux axes des politiques municipales ; ils concernent le social, la santé, l'éducation, le développement économique, les préoccupations territoriales (foncier, habitat), enfin, l'identité et le rapport à l'autre ; Ils se traduisent par des problèmes liés à l'extension d'urbanisation, le sous-équipement des infrastructures, les problèmes de sécurité, les objectifs d'éducation des populations ;

nous affirmons simultanément le droit des individus à pouvoir vivre et s'épanouir au pays mais aussi l'aspiration des individus à pouvoir circuler librement ; nous réaffirmons aussi la nécessité de considérer les migrations comme un sujet d'échanges entre les villes au lieu d'être envisagé comme un problème ;

nous affirmons notre responsabilité dans l'accueil des arrivants, l'accompagnement et l'intégration de ces populations, la prévention des conflits ;

Cette responsabilité s'exprime par l'impératif d'assurer le vivre ensemble au sein de nos communautés, mais aussi de soutenir le développement économique. C'est pourquoi,

1. **Nous appelons** les nations à associer les villes aux discussions générales sur les choix migratoires car ce sont les villes qui sont les premières exposées ;
2. **Nous appelons** ces mêmes nations à lutter contre les filières clandestines qui fragilisent et appauvrissent les populations dans les villes de départ et qui les exploitent dans les villes d'accueil ;
3. **Nous nous engageons** à partager les expériences d'accueil et d'animation sur nos territoires, à développer les échanges ; nous pouvons en particulier nous appuyer sur les associations de migrants ;

4. **Nous souhaitons** renforcer notre connaissance des flux migratoires, créer un observatoire dédié à la connaissance du phénomène, tant pour les villes de départ que pour les villes d'accueil ; cet observatoire devrait permettre de mieux connaître les populations et
 - a. pour offrir des alternatives au départ, de soutenir les initiatives locales de développement ;
 - b. pour accompagner les arrivants, d'anticiper les besoins de services (eau, électricité, services scolaires, santé) ;
5. **Nous souhaitons** promouvoir les initiatives dans les villes de départ, afin de mieux utiliser les transferts économiques des migrants vers des investissements productifs, de mieux contribuer au développement économique ;
6. **Nous attendons de l'AIMF** qu'elle joue son rôle de lien entre les villes, de coordinatrice des initiatives, de partage des expériences. Elle pourrait soutenir la mise en œuvre de l'observatoire des migrations, promouvoir les initiatives de développement local et les relations avec les associations de migrants, encourager de compléter les jumelages culturels par les jumelages économiques ;

Professeur WELOLI KANDA NZALE Dominique
Président du Comité Scientifique AG/AIMF